

INVITATION

VALABLE POUR 2 PERSONNES

10^{ème} Édition
SALON DES VINS
DE VIGNERONS
INDÉPENDANTS

Dégustation et vente à emporter sur place



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

BLOTZHEIM

MAISON DES ASSOCIATIONS

45 Avenue Nathan Katz

4 - 5 - 6 NOVEMBRE 2022

Vendredi 4 Novembre : 15h-20h

Samedi 5 Novembre : 10h-19h

Dimanche 6 Novembre : 10h-19h



Charte du Vigneron Indépendant

Notre emblème, notre référence.

Seul le Vigneron signataire de cette charte et adhérent aux Vignerons Indépendants de France peut se prévaloir de ce logo. Ce vigneron :

- Respecte son terroir.
- Travaille sa vigne.
- Récolte son raisin.
- Vinifie et élève son vin.
- Élabore son eau de vie.
- Met en bouteille dans sa cave sa production.
- Commercialise ses produits.
- Se perfectionne dans le respect de la tradition.
- Accueille, conseille la dégustation et prend plaisir à présenter le fruit de son travail et de sa culture.

Il est précisé qu'à l'exception des ventes faisant l'objet d'un contrat de crédit à la consommation, les dispositions du Code de la consommation relatives aux ventes par démarchage (délai de rétractation de sept jours...) ne s'appliquent pas aux ventes réalisées sur les Foires et Salons.

10^e SALON DES VINS DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

• Dégustation et vente à emporter • Parking • Aire de chargement...

12 Vignerons Indépendants venus de toutes les régions de France



VERRE VIP : l'outil indispensable à la dégustation
vous est offert (un par personne présente)
sur présentation de cette invitation.



AIRE DE CHARGEMENT :
chargez vos achats en toute tranquillité
dans votre véhicule.



PARKING SUR PLACE

Bonne visite !